**Conseil régional Provence-Alpes-Côte -d’Azur**

 **Séance Plénière du 21 février 214**

**Rapport n° 4 : Risques naturels majeurs - intempéries dans le Var et les Alpes-Maritimes.**

**Intervention de Christian DESPLATS au nom du groupe Europe-Ecologie/Les Verts/ Partit Occitan :**

Non,

Monsieur le Président, Mes chers collègues,

Non malheureusement, les inondations qui viennent de toucher notre Région, le Var et les Alpes-Maritimes, ne sont pas des catastrophes naturelles...

Ce n’est pas moi qui le dit, mais c’est un éminent journaliste du Monde, Hervé Kempf, aujourd’hui directeur de la revue Reporterre, qui l’écrit.

Et comme nous autres écologiques sommes fatigués de prêcher dans le désert pour expliquer que ces drames sont la conséquence de la bétonisation incontrôlée des terres, de l’étalement urbain, des remblaiements intempestifs, de la disparition des zones humides... Je vais laisser la parole à deux sénateurs, l’un UMP des Alpes-Maritimes -Louis Nègre-, l’autre socialiste du Var -Pierre-Yves Collombat-, qui , dans leur rapport de 2012 sur « les inondations dans le Var et le Sud-Est de la France » dont je vous recommande la lecture, écrivaient :

« L’urbanisation s’y est développée sans aucune prise en compte du risque inondation : des terrains inondables sont lotis, de vastes surfaces sont imperméabilisées de manière artificielle, les cours d’eau traversant les villages sont couverts, parfois a minima »...

Et ces deux sénateurs écolos d’ajouter : « Les autorisations de construire ont été délivrées sans véritable prise en considération du risque inondations ou, plus exactement, avec une prise en considération à éclipses bien incapable de contenir « la soif de construire » pour reprendre l’expression de la Cour des comptes. Le manque de moyens des services de l’Etat et des services municipaux, face à la ténacité et l’ingéniosité des promoteurs et à la pression des propriétaires fonciers est un élément d’explication. La mise en place d’un PLU est l’exercice politique le plus à risque dans le Var, comme partout où la pression foncière est forte ».

Et pour ceux qui ne comprendraient pas tout à fait, nos deux sénateurs devenant carrément gauchistes de poursuivre : « Si l’écart entre la politique officielle de fermeté des pouvoirs publiques et les moyens qui lui sont affectés expliquent pour partie que « la soif de construire » ait pu facilement trouver à s’étancher dans le Var, il n’explique pas l’origine de cette soif. Que ce soit l’argent est si peu un secret qu’on s’étonne que le boom immobilier ait pu propérer sans encombres aussi longtemps. Que l’on sache, pas de procès marquant ou de sanction électorale pour fait de bétonnage illégal et dangereux ».

Et nos deux intrépides sénateurs de citer un extrait de l’audition de Jean-François Carrenco, ancien directeur de cabinet de Jean-Louis Borloo, aujourd’hui Préfet de Rhône-Alpes, coordinateur pour le bassin Rhône-Méditerranée :  « Nos ancêtres construisaient de manière concentrée dans des zones non inondables. Il n’y a que nous pour avoir - bêtise absolue - construit dans la vallée du Var »...

Alors, Monsieur le Président, mes chers collègues,

Dans ce contexte, notre groupe votera bien entendu pour l’attribution d’aides exceptionnelles pour les habitants, artisans et agriculteurs victimes de cette bêtise absolue.

Mais il s’opposera fermement à toute attribution d’aides exceptionnelles à des collectivités dont les maires, contrairement à nombre de leurs collègues vertueux, ont refusé de contribuer aux actions de prévention mises en œuvre par les syndicats de rivière, se sont opposés à la mise en œuvre de PPRI ou de PAPI dont nous parlerons tout à l’heure ou ont délivré des permis de construire en zone inondables, avant d’aller pleurnicher devant les caméras pour dire que c’est la faute à pas de chance. Ceux-là ne méritent en effet, comme l’ont souligné nos deux sénateurs, que sanctions pénales ou électorales !

Je vous remercie...